

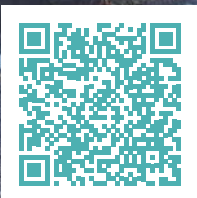
Chap'info

Le magazine de Chaponost

DOSSIER : MOBILITÉS

État des lieux et projets

Page 6



VOTRE MAIRIE

5, avenue maréchal Joffre
Du lundi au vendredi :
8h30-12h et 13h30-17h30
Tél. : 04 78 45 31 33
Fax : 04 78 45 37 45
contact@mairie-chaponost.fr
www.mairie-chaponost.fr

ÉTAT CIVIL

Du lundi au vendredi :
8h30-12h et 13h30-17h30
Et le samedi : 9h30-11h30
(excepté le 1^{er} samedi du mois)

SERVICE URBANISME et SERVICES TECHNIQUES

7, avenue maréchal Joffre
Ouvert uniquement les matins :
8h30-12h

Service urbanisme

Tél. : 04 78 16 03 93
service.urbanisme@mairie-chaponost.fr
Services Techniques
Tél. : 04 78 16 00 59
services.techniques@mairie-chaponost.fr

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

24 janvier, 14 février, 13 mars, 10 avril, 22 mai et 19 juin à 19h30 - salle du conseil

PERMANENCES AVOCAT-CONSEIL

20 janv., 03 fév., 16 mars de 9h à 12h.
Ces permanences se dérouleront, à la maison Berthelot - 55-57, av. Doumer
sur RDV au 04 72 24 57 39 (réservé aux Chaponnois)

PERMANENCES MUTUELLE

Vendredi 26 janvier de 14h à 17h
à la maison Berthelot

POLICE MUNICIPALE

12, rue Chopard
Tél. : 04 78 45 07 00
police.municipale@mairie-chaponost.fr

GENDARMERIE DE BRIGNAIS

20, rue du Presbytère
69 530 Brignais
Tél. 04 78 05 18 42

CCAS

55-57, avenue Paul Doumer
Tél. : 04 72 24 57 39
ccas2@mairie-chaponost.fr
Lundi : 13h30-17h00
Mardi et vendredi : 9h-12h et 13h30-17h
Mercredi et jeudi : 9h-12h
ou sur RDV en dehors de ces horaires

MÉDIATHÈQUE-AUDITORIUM

Place Clémenceau
Tél. : 04 78 45 17 99
mediathequechaponost.fr
mediatheque@mairie-chaponost.fr

PÔLE VIE DE LA CITÉ

55-57, avenue Paul Doumer
Tél. : 04 78 16 90 32
Lundi : 13h30-17h00
Mardi et vendredi : 9h-12h / 13h30-17h
Mercredi et jeudi : 9h-12h
ou sur RDV en dehors de ces horaires

MARCHÉS

Les mercredis, parking Bellevue
de 16h à 19h
Les dimanches, place Foch
de 8h à 12h30



13 Intercommunalité

- Office de Tourisme
- Espace public : actualité des chantiers



18 Transition écologique

- Extinction nocturne : fin de l'expérimentation
- Plan de sobriété énergétique
- Biodéchets : appel à foyers volontaires

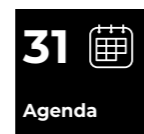
20 Vie économique et locale

- Nouveaux commerçants
- Expo d'Hier à Aujourd'hui
- Miss Allure



27 Culture

- Nuit de la lecture : Marie-Aude Murail (autrice jeunesse)
- Aqueduc



Magazine de la Ville de Chaponost édité à 4 300 exemplaires.

Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2023. Diffusion gratuite, vente interdite. Directeur de la publication : Damien Combet. Responsable de la rédaction : Murielle Aimé - Rédaction : Laurence Soleymieux - Conception graphique : service Communication - Crédits photos : Ville de Chaponost, Adobe stock, Nicolas Bennegent, Albin Bonnard - Impression : Reboul Imprimerie. Ne pas jeter sur la voie publique.

Le mot du Maire



”

Très belles
et douces fêtes
de fin d'année

Damien COMBET,
Maire

Chères Chaponnoises, Chers Chaponnois,

390 000 euros! C'est le surcoût énergétique qui incombera à la commune sur l'année 2024 suite à l'augmentation des tarifs, soit + 260 % !

Cette annonce du SIGERLY, le syndicat en charge de la gestion de l'énergie pour notre commune, nous est parvenue courant septembre. Même si nous attendions une évolution des coûts du gaz et de l'électricité qui avaient été plutôt bien maîtrisés jusqu'alors, nous n'imaginions pas une telle augmentation. Passée la phase de sidération, et fort de la volonté toujours exprimée de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale, nous avons remis « l'ouvrage sur le métier » afin d'intégrer cette nouvelle charge dans nos perspectives financières. C'est malheureusement, encore une fois, le projet de création d'une nouvelle salle de sports qui doit être retiré de nos programmes d'investissements. Parallèlement, nous devons accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics afin de se donner les moyens de faire diminuer notre facture énergétique, tout en répondant aux impérieux besoins liés à la transition écologique et au réchauffement climatique.

Nous poursuivons avec détermination la feuille de route que nous nous sommes fixés pour offrir à nos habitants un large panel de services publics tout en maîtrisant nos dépenses. Nous avons cependant besoin de l'aide de chaque chaponnois pour continuer à préserver notre cadre de vie de qualité. De petits gestes citoyens au quotidien peuvent ainsi permettre de soulager la charge de travail de nos équipes municipales et alléger nos dépenses. Par exemple, l'évolution des techniques de désherbage, sans utilisation de produits chimiques, nécessite dorénavant beaucoup plus de moyens humains. Ainsi, si chaque habitant s'engageait à assurer le désherbage du trottoir devant chez lui, ce seraient plusieurs kilomètres de trottoirs en moins à entretenir donc une dépense de fonctionnement moindre !

La finalisation récente des aménagements du centre haut de la commune avec les plantations de végétaux est la démonstration de notre vision du développement urbain de Chaponost : des espaces aérés et paysagés, propices aux rencontres et sécurisés pour les usages des modes doux (piétons et vélos). Nous continuons également à verdir notre commune en plantant de nombreux arbres dans les espaces publics et sur les voiries réaménagées.

Je vous souhaite de très belles et douces fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le vendredi 5 janvier à l'occasion de la cérémonie des vœux à la salle des fêtes.

Bien fidèlement

22 août 2023
Vie locale

100 ans de M. Couchet

Menuisier de métier, M. Couchet a vécu à Lyon avant de rejoindre Chaponost en 2012. Le 22 août, il a fêté ses 100 ans entouré de ses proches. Ce père décrit comme « bienveillant et aimant » a 2 filles, 6 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants.



02-08 oct. 2023
Vie locale

La Semaine Bleue

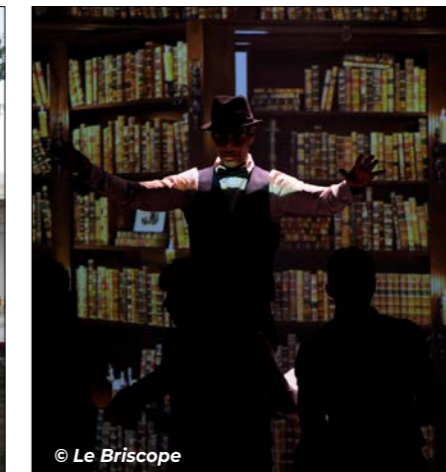
Cette semaine nationale dédiée aux personnes âgées et aux retraités a débuté vendredi sur les chapeaux de roues avec la représentation du spectacle musical "Dernière danse" de la Cie l'Oiseau Blanc.



09 sept. 2023
Assos

Forum des associations

Toute la matinée, les associations ont assuré des animations et démonstrations afin de faire découvrir leurs activités.



06-08 oct. 2023
Culture

Cirqu'à l'Ouest

Trois jours oniriques durant lesquels cirque, danse urbaine et arts de rue se sont mélangés avec brio grâce à la création du danseur et chorégraphe Haspop. Projet réalisé en collaboration avec Le Briscope et les communes de la CCGV.

16 sept. 2023
JEP

Festivités de l'Aqueduc

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cette journée un moment magique. Merci également à l'union des commerçants "Vivez Chaponost" qui cette année encore a pris en charge l'organisation des repas



07 oct. 2023
Vie locale

Nouveaux arrivants

Bienvenue aux nouveaux Chaponois et Chaponaises qui ont fait le choix de s'installer dans notre belle commune.



01 oct. 2023
Vie locale

Permanence élus au marché



08 oct. 2023
Sport

Lancement saison Chap'en Sport

Dimanche 8 octobre avait lieu place Foch, le 1^{er} rendez-vous de la 9^{ème} saison qui reversera l'intégralité des profits à l'association 2 P'tits pas pour demain.



Faire cohabiter les différents modes de déplacement au sein de la commune en partageant la voirie, telle est la volonté de l'équipe municipale.

La Communauté de Communes de la Vallée du Garon, en lien avec la Commune, aménage la voirie en développant les modes doux tels que le vélo ou les déplacements à pieds et veille à la sécurité de leur usage.



Grégory Nowak,
Adjoint chargé
de la sécurité,
des mobilités,
de la voirie et
des réseaux de
communication

Quelles sont les priorités de la municipalité pour le partage de la route ?

Dans la continuité du plan de déplacement initié lors du précédent mandat, nous avons réalisé plusieurs chantiers de voirie depuis 2020. À chaque nouvel aménagement, nous privilégions le partage de la voirie entre les véhicules motorisés et les modes doux, vélos et piétons. L'objectif est de réduire la place de la voiture au profit des autres modes.

Il s'agit ainsi :

- de diminuer les largeurs de voirie, ce qui contribue à réduire la vitesse,
- d'élargir autant que possible les trottoirs à l'avantage des piétons, poussettes ou personnes à mobilité réduite,
- de réaliser des pistes cyclables isolées pour plus de sécurité.

Une autre priorité consiste à relier toutes les pistes cyclables entre elles pour créer un maillage sur la commune mais aussi au-delà, vers les autres communes de la CCVG par la via Garona et vers la Métropole grâce à une liaison vers Saint-Genis-Laval et Oullins.

Quels sont les aménagements déjà réalisés pour y contribuer ?

Nous avons initié plusieurs changements sur les voiries de la commune, comme :

- la mise en sens unique de la rue Étienne Gros*, permettant un cheminement piéton et vélos
- le tracé d'un chaussidou**, route du caillou,
- le passage en sens unique du chemin des Landes et de Charmanon et de la Rue Perraud, permettant le tracé d'une piste cyclable,
- la reprise de toute la voirie de l'Avenue Devienne* entre la rue Perraud et l'avenue Moulin-les-Metz, concrétisé par un aménagement qualitatif combinant espaces verts, larges trottoirs et piste cyclable,
- l'aménagement de la rue Chanvillard dans sa première partie afin d'élargir le trottoir et faciliter les cheminements vers le groupe scolaire,
- la requalification des rues Chopard et Doumer* avec des trottoirs élargis et une emprise de voirie réduite,
- la reprise de la montée de la gare prolongée par le boulevard Reydellet* qui a permis la création d'une voie de bus dédiée, d'une piste cyclable indépendante de bout en bout.

Quels sont les projets à poursuivre ou à développer ?

Le prolongement de la piste cyclable du boulevard Reydellet pourrait être réalisé à partir du rond-point situé à proximité du groupe scolaire Martel en direction du parc du Boulard. Dès 2024, le parvis de l'église sera ainsi relié à la gare ou au centre aquatique Aquagaron par une piste sécurisée. La seconde partie de l'avenue Devienne, de l'avenue Moulin-les-Metz à l'avenue Paul Doumer sera bordée d'une voie modes doux préservée de l'avenue grâce à une noue paysagère.

* compétence CCVG

** Une chaussée à voie centrale banalisée ou chaussidou permet de matérialiser un espace pour les cyclistes, sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques.

Des modes alternatifs pour les déplacements

S'inscrivant dans le Schéma Directeur des mobilités douces, la requalification, par la Communauté de Communes de la Vallée du Garon, des axes majeurs de la commune intègre le développement de voies douces réservées aux vélos et aux piétons.



100 km de voies cyclables Développer la place du vélo

La sécurisation des déplacements « modes doux », à pied ou à vélo, est un axe majeur de la politique communautaire en faveur des mobilités.

Actualisé en septembre 2021, le Schéma Directeur « Modes doux » de la CCVG prévoit l'aménagement de 100 kilomètres de voies sécurisées à l'horizon 2030 à l'échelle du territoire.

Concrètement, la rue Étienne Gros (partie Nord - 550m), la route de la Gare (partie Ouest - 700m), l'avenue Devienne Est (partie Nord - 350m), la rue François Perraud (170m), le boulevard Reydellet (950m) et la route des Collonges en sont d'ores et déjà équipés.

Dans le prolongement du cheminement sécurisé pour les cyclistes et les piétons réalisé sur la section Sud de l'avenue Devienne (530m), les travaux concernant le nouveau tronçon situé entre le carrefour Gailleton-Doumer et le carrefour Moulin-les-Metz démarreront en 2024, par des travaux d'assainissement/eaux pluviales, et de dissimulation des réseaux secs. Par ailleurs, un cheminement mode doux est en cours d'étude sur l'avenue de Verdun pour relier le site du Plat de l'Air.

La Commune a été sensibilisée par des riverains sur le danger du double-sens cyclable sur la rue Chapard et en particulier dans le virage, au droit de l'impasse Léonie Rolland. Pour renforcer la sécurité, elle a décidé de supprimer le double-sens sur ce segment. La rue Chapard reste en double-sens cyclable entre la rue Lesignano et l'avenue Paul Doumer.



La Commune étudie également la création d'un site propre vélos entre le boulevard Reydellet et l'école Martel. Les travaux sont envisagés au second semestre 2024.

Dans la continuité de ce Schéma Directeur, un plan de déploiement de 278 nouveaux stationnements vélo sécurisés est prévu sur l'ensemble du territoire par la CCVG. Au total, ce sont près de 300 nouveaux emplacements qui vont être aménagés sur les 5 communes de la CCVG. Pour la Ville une vingtaine d'arceaux à vélo est donc prévue au premier semestre 2024. Il y aura trois types de mobilier déployés :

- arceaux simples, pour un stationnement de courte durée, inférieure à 2h,
- arceaux abrités, pour un stationnement de durée moyenne, comprise entre 2h et 6h,
- boxes, pour un stationnement de longue durée, supérieure à 6h.



Pour favoriser l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens, un service de location de vélos partagés à assistance électrique Vél'Ouest est mis en place, à l'initiative du Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) et de la CCVG.

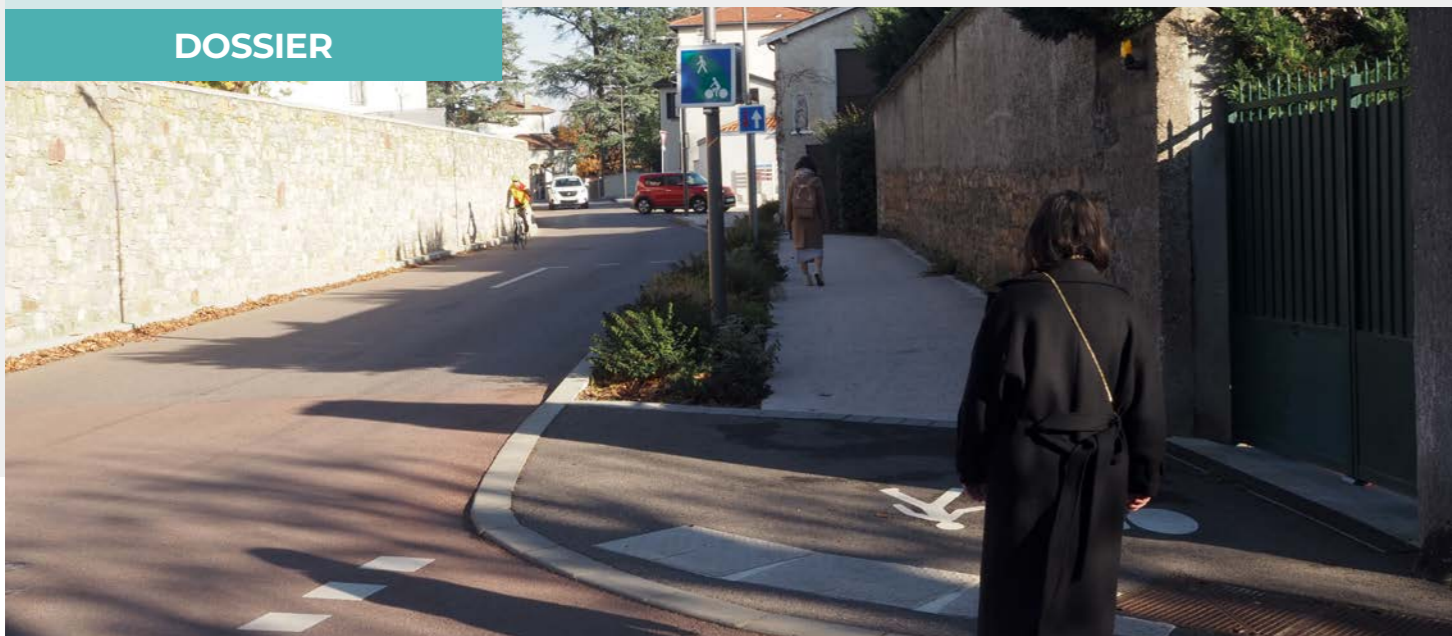


+ d'infos sur les itinéraires cyclables

Requalification Doumer-Chapard En Images

Depuis fin septembre, les travaux de voirie sont achevés. La pose du mobilier urbain comprenant les quilles et barrières aux passages piétons et au carrefour Chapard-Doumer pour protéger les trottoirs, permet d'utiliser ces zones piétonnes renforcées en toute sécurité.





Sécuriser les piétons

Les espaces piétonniers aménagés à plusieurs endroits de la commune permettent aux piétons de se déplacer en toute sécurité grâce à des cheminements qui leur sont dédiés.

Des travaux de voirie comprenant la création d'une bande piétonne en résine, entrepris et financés par la CCVG s'achèveront d'ici le début d'année 2024, en partie Sud de la rue Jean Eugène Culet et la rue Rouillat. **En outre, en début d'année, des travaux de rénovation de la place Valette débuteront. Un petit espace public entièrement piéton sera alors créé et la circulation automobile ne sera plus possible. Depuis la mi-août, un cheminement piéton longeant le parc du Boulard permet de relier la salle des Fêtes jusqu'à l'intersection boulevard Reydellet – route de la Gare.**

Les déplacements motorisés

Développer le transport en commun

Conjointement à la prolongation de la ligne B du métro jusqu'à Saint Genis Laval – arrêt Hôpital Lyon Sud - depuis le mois d'octobre, la municipalité a souhaité développer la desserte de la ligne 12 en concertation avec SYTRAL Mobilités.



Jusqu'au 20 octobre, la ligne 12 marquait son terminus à l'arrêt Barolles-Centre. Depuis le 21 octobre, elle dessert neuf arrêts supplémentaires dont le centre commercial Saint Genis 2. Depuis l'arrêt Chaponost-Mairie, en plein centre, il faut désormais compter environ trente-cinq minutes pour rejoindre l'Hôpital Lyon-Sud.

Actuellement, les voyageurs peuvent emprunter la ligne 12 du lundi au vendredi, de 5h45 à 20h25 dans le sens Hôpital Lyon-Sud à Gare d'Oullins, à raison d'un passage toutes les vingt minutes en heures de pointe, puis toutes les heures. Dans le sens inverse, les rotations sont organisées de 6h à 21h10 toutes les vingt à trente minutes en heure de pointe, puis toutes les heures.

D'ici septembre 2024, les amplitudes horaires de la ligne 12, seront élargis pour s'adapter aux horaires de fonctionnement du Métro B.



Lancement de l'autopartage - 9 octobre 2023

Faciliter l'autopartage...

Depuis octobre 2023, la CCVG met à disposition des habitants de Brignais et de Chaponost trois véhicules en location libre-service grâce à la plateforme *Getaround**.



Il s'agit d'une expérimentation consistant à louer un véhicule en autopartage, baptisé AuTop¹.

Deux véhicules sont mis en service à Brignais (dont un utilitaire). À Chaponost, un véhicule léger facilement identifiable grâce à son autocollant AuTop¹, est stationné au 7, avenue Maréchal Joffre. Si le succès de la formule est au rendez-vous, le service pourra être déployé aux autres communes.

et le covoiturage...

Depuis le printemps, la Communauté de Communes de la Vallée du Garon a mis en place un service de covoiturage avec Klaxit**. Les déplacements se font au départ ou à destination des 5 communes du territoire moyennant un transport gratuit pour le passager et une rémunération pour le conducteur.

Pour tous les trajets domicile-travail excédant deux kilomètres, la CCVG finance les trajets. Le passager voyage gratuitement en bénéficiant de la garantie retour MAIF en cas d'annulation par le conducteur.

La rémunération du conducteur peut atteindre trois euros par trajet et par personne transportée. Les nouveaux conducteurs peuvent aussi bénéficier de la prime nationale de 100€.

Une façon intelligente de se déplacer en limitant son empreinte écologique.

** Plus d'infos : ccvalleedugaron.com rubrique covoiturage

*Avantages

Après la réservation via la plateforme Getaround, retrouvez le véhicule sur sa place de stationnement géolocalisable grâce aux coordonnées GPS. Suivez les indications fournies par l'application sécurisée pour déverrouiller le véhicule. Les clés se trouvent à l'intérieur.

- Location à l'heure ou à la journée.
- Véhicules disponibles 24h/24h.
- Au terme de l'utilisation, le véhicule doit être restitué sur sa place de stationnement d'origine.
- Ce service est accessible aux personnes majeures titulaires du permis B ayant plus de deux ans de conduite.

Avant le départ, installez l'application Getaround Connect sur votre smartphone depuis Google Play ou l'App Store.





Compétences

Qui fait quoi?

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de décembre 2019 a redéfini l'organisation des compétences en matière de mobilité sur les territoires lyonnais.



La Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG)

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la CCVG est compétente sur son territoire pour l'organisation des services de mobilités :

- actives : marche à pied, vélo, trottinettes...
- partagées : covoiturage, autopartage...
- solidaires : services à destination de publics spécifiques (ex. : navettes seniors).



SYTRAL Mobilités

Depuis le 1^{er} janvier 2022, SYTRAL Mobilités est l'autorité organisatrice des mobilités pour les territoires lyonnais. À l'échelle d'un bassin de mobilité élargi comprenant les 13 communautés de communes et d'agglomération du Rhône ainsi que la Métropole de Lyon (soit un total de 263 communes et 1,8 millions d'habitants), SYTRAL Mobilités assure l'organisation des transports réguliers, des transports publics à la demande, des services de transports scolaires et de la liaison express entre Lyon et l'aéroport Lyon Saint-Exupéry.

Sur le territoire de la vallée du Garon, SYTRAL Mobilités gère les réseaux de transports des Cars du Rhône et des TCL.



La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Sur son territoire, c'est la Région qui définit et finance les services de transports ferroviaires. La SNCF est chargée de l'exploitation du réseau TER, notamment, sur la vallée du Garon, des lignes du Tram-train de l'Ouest Lyonnais (TTOL) desservant les gares de Chaponost et Brignais.



Depuis le 21 novembre, Émilie et Cécile assurent l'accueil et l'information du public sur le site du Plat de l'Air.

Office de tourisme : c'est ouvert !

Après son inauguration dans le cadre des Festivités de l'Aqueduc et des Journées Européennes du Patrimoine le samedi 16 septembre dernier, le nouvel office de tourisme a ouvert ses portes au public mi-novembre.

Animé par Émilie Brandon et Cécile Cordat, ce bureau d'information touristique constitue, sur le site emblématique du Plat de l'Air, une belle porte d'entrée pour découvrir ou redécouvrir les richesses de la vallée du Garon et des Monts du Lyonnais.

Office de tourisme des Aqueducs :

11 route des Pins à Chaponost – www.montsdulyonnaistourisme.fr



Espaces publics

L'actualité des chantiers

Dans le cadre de sa compétence « création, aménagement et entretien de la voirie », la CCVG participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants du territoire.

1 - Boulevard Philippe Reydellet : création de voies « modes doux »

Chantier terminé courant novembre avec la plantation des arbres et vivaces.

2 - Secteur Doumer / Chapard / Lesignano : requalification des espaces publics.

Chantier terminé courant novembre avec la plantation des espaces verts et la pose de la signalétique (verticale et horizontale).

3 - Requalification des rues Antoine Rouillat et Jean-Eugène Culet

Chantier en cours. Aménagement de la place de l'Orme par la commune début 2024.



Parcours sportif

Des agrès sportifs au parc du Boulard

La Commune a souhaité équiper le parc du Boulard d'un parcours sportif comprenant six agrès.

Depuis mi-novembre, ce nouvel équipement sportif est installé au sein du parc. Il est positionné le long du cheminement piéton qui traverse le parc du Boulard avec un début de parcours sous le collège. Un plan permet de repérer les différents agrès.

Le premier agrès est un ensemble de pods pour travailler l'équilibre, le second est une haie d'obstacles qui peut être franchie de différentes manières : en sautant, courant, marchant, rampant. Le troisième est une échelle horizontale pour muscler le haut du corps, tandis que le quatrième est une poutre d'équilibre, le cinquième est un mur à franchir : une surface plate d'une hauteur de 2,40 mètres qui sollicitera tous les muscles. Une autre face dotée de prises comme sur un mur d'escalade permet de franchir le mur plus facilement. À l'arrière de ce mur, un filet rigide assure une descente en toute sécurité. Et enfin le dernier : une station à traction.



Aménagement paysager

La plantation des arbres a été réalisée sur l'avenue Paul Doumer et la rue René Chapard.

De chaque côté de l'avenue Paul Doumer, on peut désormais découvrir un double alignement de féviers au feuillage aérien laissant passer la lumière tandis que dans la rue René Chapard ce sont les pruniers que l'on aperçoit dont la floraison rose arrivera avec le printemps.

Les arbustes et les vivaces constituant les futurs massifs ont été également plantés. L'aménagement du boulevard Reydellet s'est quant à lui achevé avec la plantation de 34 arbres pour prolonger l'alignement des peupliers vieillissant le long du boulevard.



État des travaux à l'automne

Travaux MJC

Les travaux d'élévation du bâtiment se poursuivent avec le coffrage des poteaux et la pose des poutres et des planchers qui séparent le rez-de-chaussée du premier étage. En parallèle les études sont en cours de finalisation pour la toiture qui sera mise en œuvre début 2024.



Réfection du mur de la Chavannerie

Des échanges sont en cours avec le groupe Orpéa qui gère l'établissement de la Chavannerie concernant l'élargissement de la rue Favre Garin.

Suite au constat d'un risque d'effondrement du mur d'enceinte historique, il a été décidé de procéder à sa démolition. Des discussions sont en cours pour reconstruire le mur à l'alignement futur et permettre un aménagement de la rue Favre Garin en prolongeant le trottoir.

INFOS PRATIQUES

Collecte des sapins de Noël du 26 décembre 2023 au 17 janvier 2024

La Commune vous propose de recycler votre sapin de Noël en le déposant dans l'espace prévu à cet effet sur le parking Bastia.

Les sapins ainsi collectés seront valorisés en compost.

Merci de bien déposer votre sapin derrière les barrières prévues à cet effet et de respecter les consignes ci-dessous :

Sont acceptés :

- Les sapins naturels avec ou sans socle en bois (croix, buchette).

Ne sont pas acceptés :

- Tous les sacs.
- Les sapins synthétiques.
- Les sapins naturels floqués.
- Les guirlandes et autres décorations.
- Les pots en plastique ou en terre.



Le coefficient de biotope

Zoom sur cette proposition de Plan Local d'Urbanisme à l'heure où les effets du changement climatique se font sentir et où l'on mesure l'importance de limiter l'imperméabilisation des sols pour favoriser le maintien de la biodiversité.

Le coefficient de biotope : qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un outil mis en place dans le PLU à l'occasion de sa révision en 2018. La plupart des règles du PLU ont pour objectif de limiter les constructions et fixent des maximums : hauteur maximale autorisée, emprise au sol maximale autorisée, etc. Le coefficient de biotope fixe, lui, un **minimum à atteindre** en termes de surfaces dites « éco-aménageables ».

Le coefficient de biotope est le **rapport entre la surface totale d'un terrain et le nombre de m² de surfaces « éco-aménageables » à atteindre**. Le coefficient de biotope diffère selon les zones du PLU : inexistant dans le centre ancien, il est de 10% dans les zones de hameaux, 40% en zone centrale, et de 60 à 70% dans les zones pavillonnaires.

Qu'est-ce qu'une surface "éco-aménageable" ?

Le PLU de Chaponost définit 4 types de surfaces « éco-aménageables », auxquelles sont associées un coefficient pondérateur correspondant à leur valeur écologique :

Type de surface éco-aménageable	Coefficient
Pleine terre (terre naturelle disponible faune flore)	1
Surfaces semi-perméables (pavés drainants, terrasses sur plots, gravillons, caillebotis-gazon, pas japonais)	0.5
Toitures végétalisées	0.3
Espaces verts sur dalles (avec au minimum 80cm de terre végétale)	0.7

À noter : les surfaces imperméables, elles, n'ont pas de valeur écologique et ne comptent donc pas au titre des surfaces « éco-aménageables » (coefficient de 0)

Comment se calcule la surface « éco-aménageable » d'un terrain ?

Elle se calcule en additionnant les différents types de surfaces du terrain en fonction de leur coefficient. Exemple :

	Surface réelle	Type de surface	Coefficient	Surface éco-aménageable
Maison et garage	150 m ²	Imperméable	x 0	= 0 m ²
Accès voiture en enrobé	100 m ²	Imperméable	x 0	= 0 m ²
Zone de stationnement en gravillons	60 m ²	Semi-perméable	x 0.5	= 30 m ²
Terrasse bois sur plots	50 m ²	Semi-perméable	x 0.5	= 25 m ²
Piscine et sa plage	40 m ²	Imperméable	x 0	= 0 m ²
Jardin	600 m ²	Pleine terre	x 1	= 600 m ²
TOTAL	1000 m ²			= 655 m ²

Dans cet exemple, la surface « éco-aménageable » totale du terrain est de 655m². Si le terrain est situé en zone UP du PLU dans laquelle il est fixé un coefficient de biotope de 0,60, soit un minimum de 600m² de surface « éco-aménageable » à atteindre : le coefficient de biotope est bien respecté.

En revanche, si ce terrain est situé en zone UL du PLU dans laquelle il est fixé un coefficient de biotope de 0,70, soit un minimum de 700m² de surface « éco-aménageable » à atteindre : le coefficient de biotope n'est pas respecté.



À quoi sert le coefficient de biotope ?

En imposant un minimum de surfaces « vertes », le coefficient de biotope favorise la place de la nature en ville, l'infiltration des eaux pluviales, mais aussi le développement de la biodiversité. Il limite le réchauffement, l'imperméabilisation des sols et la densité des constructions. Ainsi, tout projet de construction doit désormais se penser de façon globale : il ne faut pas simplement réfléchir aux éléments bâtis du projet mais aussi aux aménagements extérieurs, y compris sur le long terme. Cela nécessite un travail d'anticipation de la part des professionnels de la construction comme des particuliers afin de laisser une latitude pour des aménagements ultérieurs (terrasses, pergola, annexe, piscines...).

De nombreuses propriétés ayant été bâties et aménagées sur Chaponost avant l'introduction de ce nouvel outil, un peu de souplesse a été introduite en janvier 2022

à l'occasion de la modification n°1 du PLU. Ainsi pour les tènements bâtis existants à cette date qui ne respecteraient pas le coefficient de biotope, il est possible de prévoir la construction d'annexes ou de piscines, à condition de ne pas aggraver leur non-conformité à la règle. Il est donc nécessaire de compenser la surface « éco-aménageable » perdue du fait de la nouvelle construction par une surface « éco-aménageable » équivalente (par exemple en réengazonnant un espace artificialisé).

Comment le coefficient de biotope est-il contrôlé ?

Le contrôle du respect du coefficient de biotope se fait principalement à l'occasion des demandes d'autorisations d'urbanisme. Les éléments nécessaires à son calcul doivent ainsi être fournis lors de l'instruction.

Des fiches d'aide au calcul sont disponibles auprès du service urbanisme et sur le site internet de la Ville.

Le service urbanisme est à votre disposition pour toute précision au :
04 78 16 03 93 - le matin ou sur service.urbanisme@mairie-chaponost.fr

Rue du stade

La Commune contrainte par le Tribunal Administratif de délivrer un permis de construire

En novembre 2021, la Ville a refusé un permis de construire 11 logements qui se situait 19, rue du Stade à la société le Clos Tuscany. Elle estimait ce projet trop dense, notamment au regard de l'application du coefficient de biotope.

Si le projet respectait effectivement tout juste le minimum de pleine terre exigé par le PLU, il ne prévoyait pas de terrasses devant les portes-fenêtres de 6 des maisons du projet. La Commune a considéré que cette absence de terrasse rendait les constructions impropres à leur usage puisque les futurs occupants n'auraient

pas pu aménager une quelconque terrasse pour poser une table, même en gravillon par exemple sans être en infraction avec les dispositions du PLU.

Le Tribunal Administratif de Lyon a annulé le refus de permis de construire de la commune et a enjoint cette dernière à délivrer ledit permis. Le juge a en effet estimé que le permis respectait à ce stade les dispositions du PLU et que la Municipalité avait la possibilité d'engager des poursuites si des aménagements ultérieurs étaient réalisés en infraction avec le PLU. La Ville n'a donc eu d'autre choix que de délivrer ce permis de construire.



Extinction nocturne partielle

En septembre 2022, la commune de Chaponost avait décidé de mener une expérimentation durant une année visant à éteindre l'éclairage public de 00h à 05h. Cette extinction nocturne pour partie est désormais pérennisée dans les mêmes conditions que son expérimentation.

Par ailleurs la transformation de l'éclairage public en 100% LED est terminée. Entre 2019 et 2022, la commune a réduit de 42.4% sa consommation d'énergie liée à l'éclairage public, soit l'équivalent de 29 Tonnes de CO₂, ou 133 200 km réalisés en voiture thermique.

Plan de sobriété énergétique

Durant la saison de chauffe 2022-2023, la commune a mis en place un plan de sobriété énergétique au sein de l'ensemble de ses bâtiments.

Plusieurs actions de sensibilisation ont ainsi été menées :

- sensibilisation des services et utilisateurs des équipements municipaux,
- affichage des Diagnostic de Performance Energétique pour chaque bâtiment,
- installation de thermomètres et affichage des bonnes pratiques dans les locaux.

Ces actions ainsi que les opérations de maintenance et d'entretien ont permis de réduire les consommations énergétiques de 23% dans les bâtiments communaux, durant l'hiver 2022.

Installation de panneaux photovoltaïques



Le SIGERLy a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt photovoltaïque auquel 16 communes ont participé dont celle de Chaponost.

Cinq sites ont été proposés pour installer des panneaux photovoltaïques : le parking de la Salle Henri Fillon, l'école des Muguets, l'Espace François Perraud, le Centre Technique Municipal et la Salle Bastia. L'étude des candidatures reçues est en cours.

Août 2023 Déc. 2023 Jan. 2024 Juin 2024 Juil. 2024 sept. 2025 2025 2050/2055



Désimperméabilisation de l'école Martel

Le chantier de désimperméabilisation de l'école Martel se termine.

Après 3 mois de travaux réalisés de juin à août, le chantier s'est achevé par les plantations début décembre. 22 arbres, 24 arbustes, 20 plantes grimpantes ainsi que des bulbes ont été plantés dans la cour de l'école. Cette phase de plantations a été ponctuée d'ateliers avec les élèves :



Atelier 1

Confection des étiquettes botaniques qui seront installées dans la cour de l'école.



Atelier 2

Étiquetage des arbres



Atelier 3

Plantation de bulbes

Développement durable

Les biodéchets

Dès janvier 2024, il appartient à chaque foyer de trier à la source ses biodéchets (épluchures légumes, fruits, ...) afin de réduire son impact environnemental et de valoriser ces déchets en les compostant.

Le SITOM a installé durant l'été 2021 un premier bac à biodéchets, place de l'église. Deux autres bacs ont été installés cet automne :

- Rue des Justes - Maison Des Associations (MDA)
- Parking Bellevue haut - à côté du silo à verre

+ d'infos :



Welmo Immobilier

Stéphanie Lesauvage a ouvert son agence digitale Welmo. Mandataire immobilier indépendant, elle propose une estimation gratuite et sans engagement du bien. Elle accompagne les propriétaires dans leur projet de vente jusqu'à la signature de l'acte authentique auprès du notaire.

Contact : 07 57 67 58 43 ou s.lesauvage@welmo.fr

Poissonnerie

Florent Pugeat vous propose : poisson frais, coquillages & crustacés, traiteur maison, plateaux d'huîtres. Ouvert du mercredi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00 et le dimanche de 7h30 à 15h30. **Le petit +** : espace de dégustation à l'extérieur d'huîtres / tapas et vin blanc tous les dimanches

2, avenue Maréchal Joffre

Contact : 07 62 73 57 90

Prothésiste ongulair

Laura Ferreira est prothésiste ongulair depuis quatre ans. Elle propose la pose complète ou le renfort sur ongle naturel en gel ainsi que le vernis semi permanent sur mains et pieds. Ouvert lundi, mercredi et vendredi : 9h-19h, mardi : 8h-12h30 et samedi : 8h-16h. Fermeture le jeudi.

2, rue des Viollières

Contact : 06 37 83 16 90 ou launailsinstitut@gmail.com

Site : launails.fr

Atelier MS

Monique Santino, artiste plasticienne, a établi son atelier avec galerie d'exposition au 16, rue Jean Baptiste Blanc. Vous découvrirez la diversité de ses créations : peinture, céramique, collage, art, textile. Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 13h et de 15h à 19h, le dimanche de 10h à 13h.

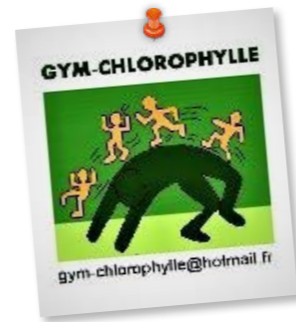
Contact : 07 61 87 25 68 ou mo_santino@icloud.com

Naturopathe

Martine Worme-Girard est naturopathe. Formée pendant 3 ans à Aesculape, affiliée à l'AFNAT et adhérente à l'OMNES, elle s'est spécialisée dans l'accompagnement des femmes en transitions de milieu de vie, émotionnelle, professionnelle, hormonale, burn out, dépression. Elle accompagne toute personne qui souhaite rééquilibrer son terrain, miser sur son capital santé avec une meilleure hygiène de vie. **Sur rendez-vous.**

Contact : 06 51 78 56 97 - mgirard6969@gmail.com

<https://martinewg.fr>



Loisirs sportifs

Avec Gym Chlorophylle, Pascale Drevon anime des cours de marche nordique, en petit groupe le mardi après-midi. Diplômée d'état, elle organise et encadre des loisirs sportifs de type randonnée été/hiver ou ski de fond. Elle propose également du coaching personnalisé à domicile (pilates), des conseils en nutrition, ainsi qu'un programme de préparation physique adapté à un projet sportif ou à un handicap. Animations ponctuelles de danses du monde.

4, rue des Eglantines

Contact : 06 23 15 85 32 ou

gym-chlorophylle@hotmail.fr

Site : gym-chlorophylle.over-blog.com



Accompagnement en orientation professionnelle

Johanna Descheyer est orthopédoque. Elle accompagne les adolescents et les adultes autour de leur orientation professionnelle. Elle leur permet de comprendre et connaître leur mode de fonctionnement en situation d'apprentissage. Elle travaille aussi en lien étroit avec les autres professionnels de l'éducation et de la formation, pour rétablir la confiance en soi à chaque étape de la vie professionnelle.

15B, rue Etienne Gros

Tél : 07 64 19 76 62 ou

potentiels.orthopedagogue@gmail.com

Site : potentiels-orthopedagogue.fr

Demander une parution 
contact@mairie-chaponost.fr



Passé-Présent-Avenir Exposition d'hier à aujourd'hui

Le philosophe danois Kierkegaard affirmait : « La vie doit être vécue en regardant vers l'avenir mais elle ne peut être comprise qu'en se retournant sur le passé ».

Ces quelques mots résument bien la nouvelle exposition de photographies visible aux abords de la mairie depuis fin septembre. Les photos anciennes de Chaponost, pour la plupart en noir et blanc, illustrent ce qu'était la commune il y a un siècle. Les clichés en couleur qui leur sont juxtaposés montrent les évolutions du village à travers ses bâtiments publics, ses voiries, ses commerces. Grâce au concours de l'association Histoire et Patrimoine pour le prêt des photographies, cette exposition permet à toutes les générations de se souvenir de ceux et celles qui ont fait grandir et rayonner la ville.



Élection Une Chaponnoise primée à l'élection Miss Allure

Alexis Damiron a remporté le titre de deuxième dauphine lors de l'élection de Miss Allure Pays du Lyonnais 2023, le 21 octobre dernier.

La jeune chaponnoise de vingt-cinq ans est arrivée à Chaponost il y a deux ans. Infirmière puéricultrice depuis deux ans, elle exerce son activité professionnelle en PMI. En véritable ambassadrice de sa région et de sa ville, elle va se consacrer pleinement à faire rayonner son écharpe de deuxième dauphine lors des manifestations qui jalonnent l'année 2024, au sein du territoire de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon.



Services aux aînés

Le portage des repas

Le Centre Communal d'Action Sociale de Chaponost propose un service de portage de repas à domicile du lundi au dimanche midi et jours fériés. Ce service concerne les personnes âgées de plus de 60 ans ou confrontées à des difficultés ponctuelles.

Les repas sont complets et équilibrés. Préparés dans les locaux de la cuisine centrale, des produits frais, locaux, bio sont favorisés tout en respectant le rythme des saisons. Ils sont distribués en liaison froide, et n'ont plus qu'à être réchauffés de préférence au micro-onde.

Le respect des normes alimentaires et nutritionnelles est important mais le facteur « plaisir » est essentiel.

La livraison est assurée le matin par un agent du CCAS, toujours accompagné par un(e) bénévole. Ce service est l'occasion d'une courte visite qui permet de prendre des nouvelles des personnes et d'échanger quelques mots.

Transport à la demande

Ce service est destiné aux Chaponois de plus de 65 ans et/ou à mobilité réduite. Un agent du CCAS vient chercher les demandeurs directement à leur domicile, en trajet simple ou aller-retour.

Ce service fonctionne :

- tous les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h : déplacements intra-muros sur demande (repas du club du Bel Age, activités du Centre social, thé dansant...),
- tous les lundis après-midi à 15h30 une navette vous permet de vous rendre au centre aquatique Aquagaron et d'en revenir à 18h30,
- tous les 2^{èmes} mardis de chaque mois : accompagnement dans un centre commercial (Auchan, Carrefour, Leclerc).

Une participation d'1€ par trajet est demandée. Réservation au minimum 24 h à l'avance.

En cas d'empêchement, une annulation est possible la veille avant 12h pour le transport à la piscine du lundi, inscription ou annulation au plus tard le vendredi précédent.

Contact : CCAS 55-57 Avenue Paul Doumer – 04 72 24 57 39

PRATIQUE

- Choix du nombre de repas par semaine et durée du service. Pas d'engagement minimum
- Tarif calculé en fonction des revenus (entre 5€30 et 9€60)
- Mise en place ou annulation du service au minimum 3 jours à l'avance.

Renseignements et inscriptions :
CCAS 55-57 Avenue Paul Doumer
04 72 24 57 39



Repas des aînés édition 2022

Participez au repas des Aînés !

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune, organise le repas des aînés pour les plus de soixante-cinq ans.

Réservez la date dès maintenant et inscrivez-vous avant le 12 janvier auprès du CCAS au 04 72 24 57 39.



Et si vous dansiez ?

Après les quatre premières éditions du thé dansant en 2023, et fort du succès rencontré, le CCAS reconduit l'animation en 2024.

Comme la marche qui est une activité favorable à la santé, la danse permet de partager avec des amis, des proches, un moment de convivialité et de détente. La formule du thé dansant reste inchangée : chaque entrée permet de déguster quelques pâtisseries et une boisson. L'animation est proposée dès 14h30.

Quatre nouvelles dates sont à noter dès à présent dans votre agenda :

- le jeudi 15 février (thème « Saint-Valentin »),
- le jeudi 11 avril,
- le jeudi 3 octobre (intergénérationnel - dans le cadre de la Semaine Bleue),
- le jeudi 5 décembre.

Tarifs : 9 euros pour les Chaponois / 12 euros pour les personnes extérieures.





Serious game animé et créé par les jeunes du CMJ

Détection et protection Aider les jeunes à parler du harcèlement scolaire

Les dernières lois et plan interministériel mettent l'accent sur une meilleure prévention et prise en charge de la problématique du harcèlement scolaire dans chaque établissement.

La communauté éducative de Chaponost s'engage depuis plusieurs années dans la lutte contre le harcèlement à l'école. Les élèves du collège F. Dolto ont fait émerger cette problématique lors du diagnostic jeunesse réalisé en 2019 par la Commune. 33% des élèves avaient déclaré avoir été touchés de près ou de loin par des situations d'intimidations, de moqueries, de mise à l'écart à l'école et seulement un tiers d'entre eux en avait parlé à un adulte.

Face à ce résultat, les établissements scolaires, le centre social, la MJC et la Ville ont souhaité mettre en place des actions partenariales.

Les appels à projet lancés par la Région-Auvergne Rhône-Alpes "Stop au harcèlement !" et les financements mobilisés ont permis, de former des équipes de professionnels volontaires de chaque établissement scolaire de la maternelle au collège et des structures éducatives.

Depuis 2020, des équipes ressources nommées APPIE (Acteurs de Préoccupations Partagée Inter-Établissement) composées d'enseignants, d'animateurs, d'Atsem, d'Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap, d'Assistants d'Education et de professionnels administratifs, apportent une réponse concrète aux élèves cibles d'intimidation et à leurs familles.

Chaque année, une formation est reconduite pour permettre aux nouveaux professionnels d'être sensibilisés et formés à la méthode de préoccupation partagée. À Chaponost, depuis 2021 plus d'une trentaine de situation ont été traitées par les groupes APPIE dans les différents établissements scolaire.



ZOOM SUR

Comprendre la méthode de préoccupation partagée

Cette méthode permet à l'élève harcelé et sa famille de se sentir soutenu par une équipe de professionnels et de trouver une solution pour que la situation à l'école s'apaise. Au cours de rencontres avec des professionnels, les intimidateurs et les témoins sont invités à prendre conscience et réfléchir à ce qu'ils peuvent mettre en œuvre pour que l'élève concerné se sente mieux.

D'autres actions innovantes existent pour sensibiliser différemment les élèves :

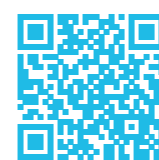
- scénettes réalisées par le groupe théâtre adolescent de la MJC,
- court métrage réalisé par les enfants inscrits à l'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) du Centre Social,
- escape game sur le cyber-harcèlement proposé par les Promeneurs du Net de Chaponost aux classes de 4^{ème},
- serious game créé et animé par les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes auprès des classes de 5^{ème} (prix coup de cœur du jury de l'ANACEJ remis à l'Assemblée nationale),
- lectures vivantes de la compagnie Machaho sur l'effet de groupe ou la solitude,
- spectacle de danse hip hop #Confid'ance,
- réalisation de clips de prévention.



Les membres du CMJ témoignent

Nous avons souhaité aborder la problématique du harcèlement scolaire de manière ludique et réaliste au travers d'un serious game. Les élèves de 5^{ème} suivent l'histoire d'un adolescent victime de moqueries et d'humiliations répétées. À la suite de ce serious game, les élèves échangent avec nous sur ce sujet, donnent leurs impressions, et sont plus sensibilisés à la démarche du groupe APPIE du collège qui permet de soutenir les élèves concernés et traiter les situations de mal être au collège.

n° national d'appel : 3018



clip sur le
cyber-harcèlement



projet de clip



Parentalité Des actions pour échanger

En 2024, le Centre Social, les équipements petite enfance, le Relais Petite Enfance et la PMI poursuivent leurs actions partenariales en lien avec la parentalité.

- Cafés parents à la médiathèque de 9h à 11h : lundi 15 janvier, lundi 8 avril, lundi 10 juin.

Venez échanger avec des professionnels de l'enfance et de la petite enfance autour d'un café avec ou sans vos enfants. *Gratuit sans inscription.*

- Du temps pour jouer au Centre Social de 10h à 12h : samedi 23 mars, samedi 25 mai.

Venez jouer avec vos enfants et papoter avec des professionnels de l'enfance et la petite enfance. *Gratuit sans inscription.*

- Spectacle (uniquement pour les adultes) : « Ma (non) violence ordinaire » d'Erika Leclerc-Marceau (comédienne québécoise formée à la communication non violente) le 08 février 2024 à l'auditorium, *gratuit, sur inscription* à l'accueil du Centre Social.

Il s'agit d'un spectacle humoristique autour des émotions, des conflits, de la colère, de l'éducation.

EN BREF

► Pré-inscriptions en crèche

Dossier à télécharger sur le site de la mairie ou à retirer en Mairie ou au point Infos Familles, à partir du 1^{er} décembre.

Date limite de dépôt du dossier complet : le 15 mars 2024.

Entrée libre Forum accueil et mode de gardes



- Renseignements :
Point infos familles - 04 78 16 90 32
infos.familles@mairie-chaponost.fr



PAROLE DU CMJ

PROJETS

Retour sur image spécial caméra cachée pour sensibiliser à la problématique des déchets

+ d'infos

CMJ_Chaponost



De nouveaux membres au CMJ

Au mois de septembre, une nouvelle équipe dynamique a rejoint le Conseil Municipal des Jeunes avec des idées d'actions et des projets. Découvrez les nouveaux membres du CMJ 2023/2024 !

Cette année, nous sommes 21 membres âgés de 11 à 17 ans, 8 nouveaux ont rejoint l'aventure.

Arthur : J'ai 14 ans, j'adore les mangas et Zelda Totk. J'aime aussi dessiner et le sport. Je m'y connais beaucoup en mythologie grecque.

Camille : J'ai 12 ans, je fais partie des scouts de Chaponost, je fais de la natation et j'adore lire.

Aubin : J'ai 11 ans j'aime lire, jouer à Zelda et j'adore la nature.

Manon : J'ai 12 ans, j'aime les jeux vidéo, le piano et les chats.

Chloé : J'ai 12 ans

Pierrot : J'ai 12 ans et dans la vie j'aime mes copains, le piano et le basket.

Gaël : J'ai 11 ans, j'adore le basket, cuisiner et passer du temps avec ma famille et mes amis.

Visite Street Art

Un samedi de septembre, la « team » du CMJ de Chaponost se retrouve devant le Mur des Canuts de la Croix-Rousse. Ici, nous attendait notre guide de la journée, Alexandre, passionné d'art dans sa ville de cœur. Il nous a guidé dans tout le quartier de la Croix-Rousse afin de nous faire découvrir le Street Art. Ce type d'art est un art de rue. Il est accessible à tous, et non protégé. Les œuvres sont donc éphémères.

Le street art a plusieurs formes, textures, couleurs, tailles. Il peut aussi bien être dissimulé le long d'une gouttière, qu'occuper un mur entier d'immeuble. Généralement, les habitants se disent satisfaits car cela apporte de la joie, de la créativité et de l'originalité dans le quartier. Notre balade a duré environ deux heures, nous avons bien marché. Un goûter bien mérité nous attendait sur les quais, puis retour en transports en commun à Chaponost, où le street art est aussi présent avec la fresque du Skate Park ! Nous sommes contents d'annoncer une bonne nouvelle : la fresque de l'espace François Perraud (salle des fêtes) va être repeinte et un jeune du CMJ Arthur a fait partie du jury pour le choix de celle-ci. Alors, restez connectés pour suivre le projet !



Remise du prix de l'ANACEJ

Le 26 octobre, nous avons été reçus par M^{me} Perrine Goulet, Présidente de la délégation aux droits des enfants à l'Assemblée nationale. Nous avons reçu un prix de L'ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes) pour notre serious game sur le harcèlement scolaire que nous proposons aux classes de 5^{ème} du collège F. Dolto. Il sera de nouveau proposé par les jeunes du CMJ en 2024.



COUPS DE CŒUR DU CMJ

Album : L'Everest - Soprano

Titre : Mesdames - Grands corps malade

Film : Oppenheimer de Christopher Nolan

Livre : Noir comme la mer de Mary Higgins Clark

Influenceur : Unchained

CULTURE

ÉVÈNEMENTS



Édition 2023 de la Nuit de la lecture à l'auditorium en présence de Susie Morgenstern a

Les Nuits de la lecture Rencontre avec Marie-Aude Murail

En 2023, Susie Morgenstern a, par sa présence, illuminé la 1^{ère} Nuit de la Lecture à Chaponost. En 2024, c'est l'autrice jeunesse Marie-Aude Murail qui sera l'invitée d'honneur ! Pour l'occasion, elle sera accompagnée de sa fille Constance Robert-Murail avec qui elle a écrit le dernier tome de la série Sauveur & fils.

Avec pas moins de 90 livres au compteur, traduits en 27 langues, Marie-Aude Murail n'est plus à présenter ! Chevalière dans l'Ordre des Arts et des Lettres, enfants et ados sont ses lecteurs de prédilection. Comme elle le dit, ce public est son « écologie, ce qui l'a fait écrire ». Elle n'a pas à aller bien loin pour trouver ses sources d'inspiration : grâce à ses 3 enfants, chacun né dans une décennie différente, et à ses nombreuses rencontres, ses romans reflètent bien l'air du temps : homosexualité, réseaux sociaux, jeu- vidéo, maladie, militantisme politique...

Avec sa dernière série en cours, Sauveur & fils, on a envie de rester définitivement avec Sauveur et toute sa famille recomposée au 12 rue des Murlins pour partager leurs joies, leurs peines, leurs mésaventures. Avec sa fille Constance Robert-Murail, elles forment un sacré duo qui rivalise d'humour pour parler de la littérature jeunesse ! La librairie *Un tout p'tit monde* est partenaire de l'animation et proposera à la vente les livres de l'autrice.

EN PRATIQUE

Les médiathèques du territoire de la CCVG vous proposent une rencontre avec un écrivain « en chair et en os ».

Que vous soyez abonné(e) ou non en médiathèque, choisissez le lieu et le format de la rencontre avec l'autrice et sa fille :

- **Judi 18 janvier à la Médiathèque de Brignais** : rencontre de Marie-Aude Murail et Constance Robert-Murail. En présence de la librairie Murmure des mots.
- **Vendredi 19 janvier à la Médiathèque de Chaponost** : atelier d'écriture pour adultes sur le thème du corps animé par Constance Robert-Murail à 17h puis à 19h30, repas partagé* dans une ambiance conviviale. Les places sont limitées pour la rencontre et pour l'atelier. Réservations au 04 78 45 17 99
- **Samedi 20 janvier à la Médiathèque de Vourles** : Brunch en compagnie de Marie-Aude Murail.
- **Millery et Montagny** : rencontres scolaires uniquement

*Repas partagé (0 déchet) : apportez un met salé ou sucré et votre assiette, vos couverts, votre verre !

Aqueduc Romain du Gier : don et défiscalisation

Emblème de Chaponost, l'Aqueduc est un vestige historique unique en cours de restauration. Afin de valoriser l'édifice et de le transmettre aux générations futures, la Fondation du Patrimoine collecte des fonds pour rendre possible la restauration des dernières arches.

Vous êtes attachés à ce projet patrimonial d'envergure et avez envie de soutenir le projet ? Entreprises, associations, particuliers... sont invités à faire un don et bénéficieront d'une défiscalisation !

- Particuliers : défiscalisation à hauteur de 66% du montant versé, 100€ = 66€ de réduction d'impôt
- Entreprises : défiscalisation à hauteur de 60%, dans la limite de 0,5% du CA HT.

pour contribuer
au projet



Vos associations fourmillent d'idées et de projets. Retrouvez ici toutes leurs actualités.



PASSERELLE POUR L'EMPLOI

Une convention de partenariat a été signée entre l'association et Pôle Emploi Oullins le 4 octobre dernier.

L'objectif est de renforcer la collaboration au bénéfice des personnes en recherche d'emploi et des entreprises recherchant des collaborateurs. Six nouveaux bénévoles sont venus renforcer l'équipe.

Des informations collectives organisées conjointement entre les deux entités permettront de faire connaître l'offre de service complémentaire des deux partenaires. Le renforcement d'accompagnement concernera les communes de Brignais, Chaponost, Charly, Sainte Foy-lès-Lyon et Vourles, dépendant de Pôle Emploi Oullins.

INTERCLASSE – ATELIER COUTURE

La section COUTURE de l'Interclasse confectionne les déguisements pour les défilés des Classes. Elle assure même les retouches et personnalisations pour que chacun trouve ce qui lui convient. Elle dispose de plus de 500 déguisements de tous les styles sur tous les thèmes possibles, pour toutes les tailles et en réalise de nouveaux chaque année.

Mais saviez-vous que tous ces déguisements sont disponibles pour tous ? De vaillantes couturières vous y accueillent avec plaisir et sauront répondre à toutes vos envies moyennant une modique participation aux frais. Et si vous aimez la couture et la création, ou bien si vous voulez vous y mettre, vous pouvez aussi rejoindre cette belle équipe pour participer à cette aventure !

Venez les voir au local de la couture Maison Des Associations (1, rue Louis Martel), les mardis de 14h à 16h30 et samedis de 9h30 à 11h30.

360 HABITAT

Le 1^{er} avril 2023, 14 partenaires de l'immobilier, de la décoration, de l'aménagement et du conseil ont organisé la première Journée de l'Habitat à Chaponost. Les partenaires ont formé l'association "360 Habitat", qui vise à promouvoir l'habitat à Chaponost et ses environs et propose des services de proximité pour toujours mieux répondre à vos besoins.

Une nouvelle édition est prévue les 5 et 6 avril 2024, à la salle des fêtes de Chaponost.

+ d'infos : **Christèle Cattier au 06 72 18 55 72**

TWIRLING BÂTON

Après une très belle saison sportive 2022/2023, et une mise à l'honneur des athlètes lors d'une cérémonie organisée par la Présidente du Club, en présence de Valérie Grillon, Conseillère Départementale du canton de Brignais, le club de twirling bâton a repris ses activités.

Compétition à la salle Omnisports le 5 mai 2024.

+ d'infos : **M^{me} Chabanis - Présidente**

06 31 28 04 01

twirlingclubchaponost@gmail.com



FOYER BELLECOMBE

Un partenariat existe entre le foyer Bellecombe et la conserverie Terra Douceur depuis juillet 2021. Le but de cette collaboration est de mettre les résidents en situation de travail (étiquetage des pots, nettoyage, rangement des bocaux). Les résidents se rendent deux fois par semaine à la conserverie et dégustent les produits qu'ils ont étiquetés.

CLASSE EN 0

Tous les chaponois, anciens ou nouveaux, nés une année se terminant par 0 font partie des Classes en 0 ! Alors si c'est votre cas, rejoignez les pour participer aux activités communes, inter-générationnelles et à l'animation de la ville de Chaponost, dont le point d'orgue sera la fête des classes et son défilé le 2 juin prochain.

Prochain rdv : le 03 mars sur le marché de Chaponost pour la traditionnelle vente de bugnes et de décorations florales « spéciales fête des grands-mères ».

classes0.chaponost@gmail.com



CERCLE WUSHU

La traditionnelle fête du nouvel an Chinois se déroulera le 24 Mars. Elle avait rassemblé plus de 200 personnes en 2023.

Comme chaque année, les démonstrations des différentes sections du club se succéderont avec notamment une démonstration de Danse du Lion par le groupe Hong Teck, qui se joindra à la fête comme de coutume. Un repas clôturera les festivités.

Soirée ouverte à tous. Pensez dès maintenant à réserver cette date.

+ d'infos : **wushu69@gmail.com**

GRAINES DE POSSIBLES

Envie de produits locaux, bio et en vrac ?

Si vous avez envie de produits sains, respectueux de l'environnement, au plus près de chez nous, si vous préférez acheter directement aux producteurs et que vous n'avez pas le temps de faire la tournée des marchés, alors passez commande auprès du Groupement d'Achats Solidaires organisé par Graines de Possibles.

Ce groupement est une sorte d'épicerie locale solidaire. Il regroupe des personnes comme vous pour acheter à des producteurs des produits alimentaires (farine, pâtes, miel, bières, vins, viande, produits laitiers...).

Contact : lesgazelles.chaponost@gmail.com

INFOS

REJOIGNEZ LE

COLLECTIF !

Mise en place d'une centrale à énergie citoyenne, participation à la donnerie, découverte de la permaculture au jardin partagé, sensibilisation aux modes doux... envie de faire sa part dans une équipe dynamique ?

Contact : grainesdepossibles@gmail.com

Nouvelle adresse local Graines de Possibles et Donnerie : 2, avenue de Verdun (ancien Clos de Chaponost, vers la Croix Jaune) -(Entrée sous le porche, à gauche).



MJC

Soirée Musique

Vous avez envie de monter sur scène ? Cette soirée est pour vous.

Vendredi 9 février 2024 à la MJC à 20 h.

Inscriptions sur contact@mjcchaponost.fr



EN VOIX LA MUSIQUE 2024

Le festival, qui est devenu une biennale, se tiendra du **lundi 11 au samedi 16 mars 2024**. L'événement mettra en avant la voix dans toutes ses expressions, avec une diversité de styles musicaux et de formats, notamment :

- un concert impliquant trois classes de l'école des Deux Chênes, dirigé par des musiciens de l'école de musique,
- une soirée "Caveau des lettres" à la MJC, offrant une expérience littéraire ou artistique,
- un concert-audition mettant en avant les talents des élèves,
- une soirée consacrée au rap et au karaoké, offrant une variété de performances musicales,
- un programme de stages et de rencontres axé sur le chant choral.

HISTOIRES D'EN RIRE, FESTIVAL D'HUMOUR DE L'OUEST LYONNAIS

Depuis 2011, un collectif d'acteurs du spectacle vivant de l'Ouest Lyonnais se réunit autour du festival de l'humour « Histoires d'en Rire ».

Favorisant la découverte culturelle et l'émergence de jeunes talents, le festival propose une programmation sur plusieurs semaines dédiée aux spectacles d'humour et rassemble des comédiens professionnels et amateurs (café-théâtre, one man show, clown, stand up, impro).

À Chaponost : du 18 mars au 23 mars à l'auditorium.

Lien programme : www.histoiresdenrire.fr



ACTIVITÉS MJC

Stage danse orientale : animé par Céline Courdioux à la MJC. **De 10h à 12h, les 3 février, 2 mars, 6 avril.**

Tarifs : 17 € (10€ pour adhérents) / samedi.

À partir de 8 ans et pour tous les niveaux.

LES VACANCES DE NOËL À LA MJC

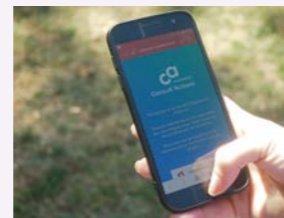
Des animations et stages seront proposés **du 2 au 5 janvier**. Ouverture des réservations mardi 21/11 à 19h via notre site.

Séjours Ski du 26 février au 02 mars pour les 9 - 17 ans.

À la station La Plagne. Séjours en pension complète et accessible à tous les niveaux. Prix : Entre 112€ et 700€ selon quotient familial.

+ d'infos : contact@mjcchaponost.fr

EN BREF



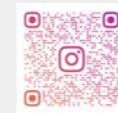
Pensez à la plateforme citoyenne !

La plateforme de participation citoyenne Consult'Actions est en service depuis le mois de septembre. Cet outil a vocation à permettre aux associations la possibilité de recruter des bénévoles et à la Commune d'organiser des consultations en ligne.

Pour l'utiliser à chaque fois que vous en avez besoin et la consulter régulièrement, téléchargez l'application :



**Contact : Vie associative - 04 78 16 00 56
5, av. Maréchal Joffre**



Rejoignez-nous sur Insta !
769 abonnés



Suivez-nous sur Facebook !
3 800 abonnés

Vie locale, sport, culture, art, etc.
Retrouvez tout le programme des sorties.

Retrouvez tout l'agenda sur @mairie-chaponost.fr @villechaponost

DÉCEMBRE

EXPOSITION PEINTURES ET SCULPTURES

par Ensemble pour N'Diao

samedi 16 et dimanche 17 de 10h à 18h

à la salle socioculturelle

MOMENTS MUSICAUX TRIO BAB

par l'ALCSL

dimanche 17 à 17h

à l'auditorium

CONCERT-AUDITION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

lundi 18 à 19h30

à la MJC

CONCERT-AUDITION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

mercredi 20 à 19h30

à l'auditorium

CINÉ CLUB

par l'ALCSL

jeudi 21 à 20h

à l'auditorium

JAM SESSION

vendredi 22 à 20h

à la MJC

RÉVEILLON

par l'association ça come

dimanche 31

à la salle des fêtes

JANVIER

VOEUX À LA POPULATION

M. le Maire vous invite

vendredi 5 à 19h

à la salle des fêtes

YOGA NIDRA

jeudi 11 à 19h et samedi 13 à 10h30

à 13, rue J. Chausse

LOTO

par le SCOL

samedi 13 à 20h

à la salle des fêtes

SPECTACLE "LA MINE ET LE MARIGOT" DE LA CIE WANINGA

par l'association Migrants Chaponost

samedi 13 à 20h

à l'auditorium

CHAP'EN SPORT

dimanche 14 à 09h30

place Foch

CAFÉ PARENTS

par le centre social et les structures de la petite enfance

lundi 15 à 09h

au hall de la médiathèque

CAVEAU DES LETTRES "SLAM DE JEUNES ET MOINS JEUNES"

LECTURES COLLECTIVES

mardi 16 à 20h30

à la MJC

CINÉ CLUB

par l'ALCSL

mercredi 17 à 20h

à l'auditorium

FORUM MODES DE GARDE

jeudi 18 à 19h

à la salle des fêtes

JAM SESSION

vendredi 19 à 20h

à la MJC

NUIT DE LA LECTURE

en présence de Marie-Aude Murail

vendredi 19 à 19h30

à l'auditorium

REPAS DE LA SAINT VINCENT

par les côteaux de Chaponost

samedi 20 à 19h30

à la salle des fêtes

REPAS DES AÎNÉS

jeudi 25 à 12h

à la salle des fêtes

YOGA NIDRA

jeudi 25 à 19h

à 13, rue J. Chausse

SOIRÉE THÉÂTRE AVEC LES IMPROBABLES

organisé par la MJC

vendredi 26 à 20h

à la MJC

CINÉ BLABLA SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

organisé par la médiathèque

vendredi 26 à 20h

à l'auditorium

YOGA VISAGE ET ATELIER NIDRA

samedi 27 à 09h 30 (durée 3h)

à la MJC

CONCERT DE 100 CHORISTES AVEC LA CHORALE VIVA LA VIDA

par les Classes en 8

samedi 27 à 20h

à la salle des fêtes

+ infos : 07 71 10 23 10

MJC ACADÉMIE

mercredi 31 de 10h à 13h

à l'auditorium



Claire Hollier & Daniel Ostfeld
Deux artistes à la ville et à la scène

Chaponois depuis 2013, ils partagent dès leur rencontre à Lyon leurs passions communes : l'écriture, le chant, la guitare, la chanson française puis... 2 enfants ! Ensemble et chacun de leur côté, ils multiplient les projets artistiques qui les emmènent en école, crèche, lycée, EHPAD, médiathèque, dans les festivals et salles de concert de la région Rhône-Alpes, mais aussi parfois en Europe ! (Rep. Tchèque, Hongrie, Espagne, Italie...).

3 spectacles au cœur de leur actualité résonnent régulièrement à Chaponost : **Les Mots de la Bouche** (trio chanson), Au **Grand Café** (spectacle musical), **La Ronde des Saisons** (jeune public).

Au quotidien, Daniel anime de nombreux ateliers d'écriture dans des cadres variés : loisirs, scolaires, établissements spécialisés... Claire, elle, développe un nouveau projet autour du conte musical.

Prochaine date Au Grand Café : 15/12 – Espace Tonkin Villeurbanne + d'infos : lafouleendelire.fr



Dominique Combarous
La Légion d'honneur pour saluer l'engagement

Dominique Combarous habite à Chaponost depuis 30 ans. Ses enfants y sont nés et y ont grandi. Le 19 novembre, elle a été honorée et décorée de la légion d'honneur par le professeur Olivier Claris en présence du Maire de Chaponost. Au cours de son discours, elle a dédié cette distinction à son mari et ses enfants mais aussi à tous les cadres de santé.

Cadre supérieure de santé au groupement hospitalier Lyon Sud, Dominique Combarous a fait toute sa carrière au sein des Hospices civils de Lyon où elle a participé à de nombreuses restructurations et créations de structures hospitalières.

Elle a fait valoir ses droits à la retraite depuis 18 mois et consacre une grande partie de son temps à la présidence de l'Association Nationale des Cadres de santé (ANCIM) qu'elle occupe depuis 12 ans. Elle a toujours eu à cœur de défendre le métier de cadre de santé qui au quotidien, organise et coordonne les activités de soins. Ce sont des professionnels engagés, agiles et compétents pour faire face aux changements. Ils méritent visibilité et reconnaissance.



Renée Olivier
Les fermes de sa vie

Renée Olivier a fêté ses 100 ans le 20 octobre 2023 à l'Ehpad de la Dimerie. Entourée de ses proches, elle a évoqué quelques souvenirs.

Née à Chaponost, elle ne l'a jamais quitté. elle a traversé le siècle émaillé par la seconde guerre mondiale et les évolutions technologiques qu'elle redoutait. Fille d'agriculteurs, elle a vécu dans la ferme familiale durant 21 ans avant de prendre son envol pour s'établir avec son mari dans une autre ferme, baptisée « ferme du mont » tout juste distante de 1 kilomètre de celle de son enfance, où elle a vécu pendant 68 ans. À deux, ils ont géré une quinzaine d'hectares. Cette exploitation est devenue la Ferme Maraîchère Municipale, inaugurée en 2023.

Intéressée par l'actualité, et les prévisions météorologiques fort utiles, elle se tenait informée par le journal, la radio et la télévision. Elle aimait danser et chanter. La « vogue », fête du village, en août, était le temps fort pour valser en robe du dimanche sur la place face à l'église. Elle ne conduisait pas, elle n'utilisait que son vélo. À 85 ans, elle allait encore faire ses courses avec un très vieux vélo (70 ans) qui lui servait de caddie.

Les valeurs qui l'ont animée tout au long de sa vie : un sens prononcé du devoir, le travail comme vertu cardinale, la fidélité et le respect de l'autre.

FÉVRIER

SPECTACLE
par le centre social et les structures de la petite enfance
🕒 **jeudi 01 en soirée**
📍 à l'auditorium

BON PIED BON OEIL
🕒 **vendredi 02 à 15h**
📍 à l'auditorium

JAM SESSION
🕒 **vendredi 02 à 20h**
📍 à la MJC

EXPOSITION PLAYMOBILE
par les Classes en 7
🕒 **samedi 03 de 09h à 18h**
et dimanche 04 de 09h à 17h
📍 à la salle des fêtes

THÉÂTRE
par l'association 400 coups
🕒 **samedi 03 à 20h30 et dimanche 04 à 15h**
📍 à l'auditorium

YOGA NIDRA
🕒 **jeudi 08 à 19h et samedi 10 à 10h30**
📍 13., rue J. Chausse

VENTE PUÉRICULTURE
par l'association des familles
🕒 **samedi 10 de 09h à 17h**
📍 à la salle des fêtes

EXPOSITION
par les Arts à Chaponost
🕒 **samedi 10 et dimanche 11 de 10h à 18h**
📍 à la salle du Cuvier

COMPÉTITION RÉGIONALE
par l'association Scrabble
🕒 **dimanche 11 à 14h**
📍 à la salle des fêtes

CHAP'EN SPORT
🕒 **dimanche 11 à 09h30**
📍 place Foch

REPRÉSENTATION "SÉGOLÈNE NE SAIT PAS RÉFLÉCHIR"
de Bengy
🕒 **mardi 13 à 20h**
📍 à l'auditorium

THÉ DANSANT
🕒 **jeudi 15 à 14h30**
📍 à la salle des fêtes

JAM SESSION
🕒 **vendredi 16 à 20h**
📍 à la MJC

MOMENTS MUSICAUX "ESPERLUETTE ET COMPAGNIE"
par l'ALCSL
🕒 **vendredi 16 à 20h30**
📍 à l'auditorium

CINÉ GOÛTER
par la médiathèque
🕒 **mercredi 21 à 16h**
📍 à l'auditorium

CINÉ CLUB
par l'ALCSL
🕒 **jeudi 22 à 20h**
📍 à l'auditorium

CINÉ GOÛTER
par la médiathèque
🕒 **mercredi 28 à 15h**
📍 à l'auditorium

MARS

FÊTE DES GRANDS-MÈRES
par l'association Couleurs et passions
🕒 **dimanche 03 à 10h30**
📍 à la salle socio-culturelle

MATINÉE BOUDIN
par l'Union des chasseurs
🕒 **dimanche 03 en matinée**
📍 place Foch

COLLECTE DE SANG
par l'EFS
🕒 **lundi 04 à 16h**
📍 à la salle des fêtes

YOGA NIDRA
🕒 **jeudi 07 à 19h et samedi 09 à 10h30**
📍 13., rue J. Chausse

JAM SESSION
🕒 **vendredi 08 à 20h**
📍 à la MJC

ATELIER D'ÉVEIL CORPOREL
avec la Cie 3/4
🕒 **samedi 09 à 09h**
📍 à la médiathèque

SALON DE LA BIÈRE
par les Classes en 8
🕒 **samedi 09 de 10h à 19h**
📍 à la salle des fêtes
entrée et tombola gratuite (sauf en soirée la tombola devient payante)

EXPOSITION PEINTURE
M^{me} Martin, M^{me} Tupper et M^{me} Bruyas
🕒 **samedi 09 et dimanche 10 de 10h à 18h**
📍 à la salle du cuvier

CHAP'EN SPORT
MARCHE NORDIQUE
🕒 **dimanche 10 à 09h30**
📍 place Foch

SOIRÉE LECTURE "CAVEAU DES LETTRES"
🕒 **mardi 12 à 20h30**
📍 à la MJC

SEMENCE
par Demeure en scène
🕒 **mardi 12 à 20h30**
📍 à l'auditorium

CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
organisé par la MJC
🕒 **mercredi 13 et vendredi 15 à 19h30**
📍 à l'auditorium

CINÉ CLUB
par l'ALCSL
🕒 **jeudi 14 à 20h**
📍 à l'auditorium

EN VOIX LA MUSIQUE
par la MJC
🕒 **samedi 16 à 20h**
📍 à la salle des fêtes

BREF CAFÉ
par la médiathèque
🕒 **samedi 16 à 10h30**
📍 à l'auditorium

MOMENTS MUSICAUX QUATOR QUOI
par l'ALCSL
🕒 **dimanche 17 à 17h**
📍 à l'auditorium

Reprise des concessions du cimetière

Depuis quelques mois, la Commune travaille au recensement des concessions perpétuelles en état d'abandon dans le cimetière. Les tombes concernées sont identifiées par une plaque et la liste des sépultures est affichée au cimetière et disponible en mairie afin que tout ayant droit puisse prendre contact avec le service État Civil. Des procédures règlementées pourront conduire les services de la Commune à une reprise des concessions, en l'absence d'entretien des concessions par les familles.

- **Merci aux familles concernées de prendre contact auprès du service État Civil au 04 78 16 03 92 ou par mail : etat.civil@mairie-chaponost.fr**

Inscription sur listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au 6^{ème} mercredi précédant le scrutin.

Si vous êtes un citoyen européen et que vous résidez en France, vous pouvez demander votre inscription électorale pour voter en France lors des **élections européennes du 9 juin 2024** et lors des élections municipales.

- **En cas de déménagement, vous devez vous inscrire à la Mairie de votre nouvelle commune ou déclarer votre nouvelle adresse dans la même commune auprès du service élection.**

Recensement citoyen

Dès l'âge de 16 ans, chaque français doit obligatoirement se recenser pour participer à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. En votre absence, si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche en présentant :

- votre carte nationale d'identité ou passeport valide,
- leur livret de famille à jour,
- un justificatif de domicile.

+ d'infos :



La politique sécuritaire de l'équipe municipale est-elle **VRAIMENT** efficace ?



La politique de sécurité

Au centre des préoccupations de l'équipe municipale actuelle, la politique sécuritaire s'est déployée depuis 2015, s'appuyant sur la vidéo protection et le dispositif de « participation citoyenne », réduisant au passage l'effectif de la police municipale, de 5 à 4 agents. Or tout miser sur la vidéo et sur la vigilance des voisins est idéologique et déraisonnable. Un agent municipal assure un rôle de prévention, de conseil, d'écoute et de médiation. Aujourd'hui, avec 21 sites et 45 caméras, Chaponost compte 5,06 caméras pour 1000 habitants soit 5 fois plus que la ville de Lyon (1,08 caméra/1000 hab.).

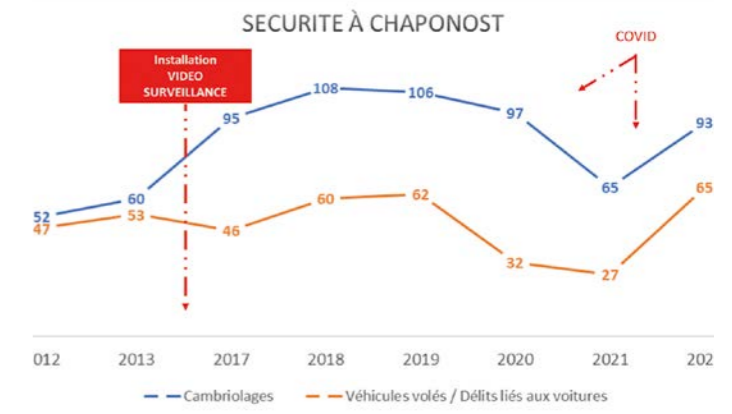
Un manque de transparence

Curieusement, alors que depuis 2005, il était d'usage sur la commune de publier les chiffres des actes de délinquance et d'atteinte aux biens, depuis 2014, la transparence n'est plus de mise. Aucun chiffre n'est publié. A plusieurs reprises, la majorité a affirmé que le nombre de cambriolages diminuait, mais sans données chiffrées. Exemple de chiffres communiqués auparavant (Chap'Info printemps 2013) :

Bilan 2012	Cambriolages / Intrusions	Voitures volées	Dégradations sur voiture	Autres vols & Dommages	TOTAL
TOTAL 2012	52 / 12	14	33	106	210
RAPPEL 2011	43 / 17	8	29	94	191

Pour quelle efficacité ?

Au vu des montants investis par la collectivité (environ 250.000€ dont 30% portés par la commune), on est en droit de se poser la question de l'efficacité et de la pertinence du dispositif.



En 10 ans, le nombre de cambriolages a été multiplié par 1,8. Depuis l'installation de la vidéo protection, les délits liés aux véhicules et les dégradations n'ont pas cessé. Hors effet COVID, ils ont augmenté de 40%. Alors même qu'au niveau national, la vidéo protection est questionnée pour son manque d'efficacité (les caméras n'aident à élucider que 1 à 5 % des infractions commises sur la voie publique), mais aussi par rapport à la protection des données personnelles et de la vie privée, on peut s'interroger sur la pertinence de la multiplication des caméras.

Sources : Etude de 2021, menée à la demande du Centre de recherche de l'Ecole des officiers de la gendarmerie de Melun [Le Monde, 22/12/2021]

Impact de l'extinction de l'éclairage nocturne

L'équipe municipale 2008-2014 avait conduit une expérimentation d'extinction de l'éclairage public de minuit à 6 heures, sur un gros quartier nord-est de Chaponost, pendant 2 ans. Expérimentation qui a été arrêtée nette dès la prise de fonction de l'équipe du maire en 2014. Réactivée à l'automne 2023, grâce à l'intercession du Conseil Municipal des Jeunes, l'expérience confirme ce qui avait été observé à l'époque : l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'impact sur la délinquance. Chaponost a donc pris 10 ans de retard sur cette action à fort impact écologique, par pure idéologie sécuritaire.

Par les élus « C'est le moment pour Chaponost » : Daniel Serant, Roland Wilputte, Catherine Poinson, Anne Arnoux, et tous ceux qui les soutiennent



Bienvenue **NAISSANCES**

SEPTEMBRE · SABUGUEIRO Léana le 11.

OCTOBRE · COTE Anna le 12 et DUBOST Leyann le 23, PANCEA Andreas le 28 et SIONG Even le 31.

NOVEMBRE · DE ARAUJO Lucie le 03 et GAURIOT Joséphine le 23.



Félicitations **MARIAGES**

SEPTEMBRE · ENJOLVY Emerick & PINHEIRO Mélanie le 16, JOSSERAND Jordan & LAPAILLE Alycia le 16, PUTHET David & CHOFRE Nathalie le 16, MOURLEVAT Jean-François & THERESA MERCY le 23, ANTUNES-VALLERAY Valentin & BACQUET Elise le 30 et ROUX Alain & LABOUREAU Laeticia le 30.

OCTOBRE · SARAÇ Ramazan & BERGESE Alix le 21 et MORANDI Thomas & BHARGAVA Supatra le 28.



Nos condoléances **DÉCÈS**

AOÛT · LE BAYON Monique épouse LOYER le 30 à 84 ans.

SEPTEMBRE · PUPIER Philippe le 08 à 65 ans, GENEAU de LAMARLIÈRE Godeleine épouse KARIM le 10 à 72 ans, BENEYTON Joseph le 11 à 76 ans, HERZOG Jacqueline épouse LIENHARDT le 25 à 87 ans, GRANJON René le 29 à 88 ans, et LASSUS Alain le 29 à 79 ans.

OCTOBRE · CHAPARD Ginette épouse CHARVOLIN le 07 à 89 ans, LARDY Lucien le 07 à 93 ans et SEUTE Marcelle épouse COULAUD le 15 à 85 ans.

NOVEMBRE · BERLAND Jean le 01 à 85 ans, SONH Sok leng veuve EAM le 11 à 72 ans et ROZAIN Jocelyne épouse BONFILS le 19 à 75 ans.

Très belles Fêtes de Fin d'année

Rendez-vous pour la cérémonie
des voeux du Maire à la population

le vendredi 5 janvier
à 19h à la salle des fêtes

